

## **Arrêté provisoire concernant le site à réaménager SAR/TC106 dit « Carrosserie Bockholtz » à LOBBES**

### **Brève description du projet**

---

<u>Projet</u> :	Développement d'une activité économique et/ou de logements à l'emplacement d'une ancienne carrosserie dont l'activité a cessé suite à un incendie.
<u>Localisation</u> :	rue de l'Abbaye
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone d'habitat, en périmètre d'intérêt paysager

### **Contexte de l'avis**

---

<u>Date de réception du dossier</u> :	8 février 2017
<u>Référence légale</u> :	Article 169 du CWATUP
<u>Portée de l'avis</u> :	projet d'arrêté fixant le périmètre du site à réaménager

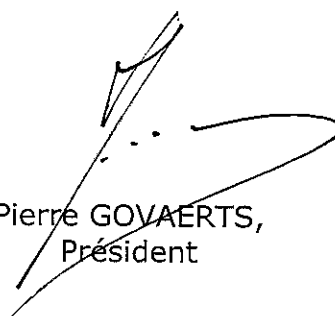
**AVIS**

**La CRAT remet un avis favorable sur le projet d'arrêté reconnaissant le périmètre du site à réaménager n°SAR/TC106 dit « Carrosserie Bockholtz » à LOBBES.**

Au vu de l'état du site et de sa localisation à proximité de la gare et du centre de Lobbes, la CRAT estime qu'il est pertinent d'y inscrire un périmètre de site à réaménager en vue de sa requalification.

Par ailleurs, la CRAT estime que le périmètre du site à réaménager est cohérent.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,  
Président